

XXIV<sup>e</sup>Année

OCTOBRE 1918

# REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

## SOMMAIRE :

- Abbé H. JEANNOTTE, P. S. S. — QU'EST-CE QUE LA CERTITUDE MORALE ?
- FRA DOMENICO, O. P. — LE BON EMPLOI DU TEMPS
- R. P. A.-M. RICHER, O. P. — LA FOI DON DE DIEU
- LE PÈRE GONTHIER — CORRESPONDANCE INTIME  
Lettre à un ami
- XXX — DANS L'ORDRE

---

## ABONNEMENTS :

CANADA : \$1.00 | ETATS-UNIS : \$1.25

Avec le " ROSAIRE POUR TOUS " 15 sous en plus par année

---

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE

SAINT-HYACINTHE

CANADA

---

MCMXVIII

# La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Écriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

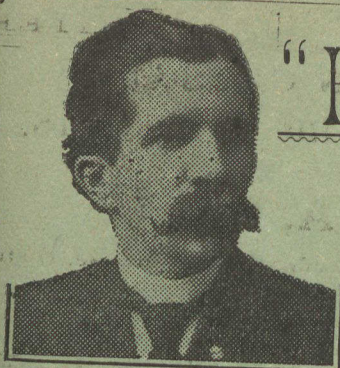
Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

## *Collaborateurs à la Revue :*

RR. PP. LANGLAIS, ROULEAU, CHARLAND, BROUSSEAU, LAMARCHE, COTE, MARION, MARTIN, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PERRAS, PROULX, LAFERRIERE, BISSONNETTE, des Frères-Prêcheurs; BRETON, des Frères-Mineurs; VILLENEUVE, des Oblats de Marie; MGR L.-A. PAQUET, P. A.; MM. les abbés BROUSSEAU, Chapelain du Mont Saint-Louis, Montréal; COURCHESNE, Professeur au Séminaire de Nicolet; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; DESRANLEAU, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; MELANCON, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; DESCHESNES, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; LAFERRIERE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; GELINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

*Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur  
le 15 du mois.*





# " POURQUOI ET COMMENT "

TELLE EST LA DEVISE DE

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

<b>COURS COMPLETS :</b>	10 MOIS.....	\$95.00
	PAR MOIS...	\$10.00

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

**EGOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE,**  
ST-HYACINTHE, - - - QUEBEC.



---

**S. J. MAJOR, LIMITÉE**  
ÉPICIERS EN GROS et  
Importateurs de Vins et Liqueurs,  
126 à 136 Rue York  
**OTTAWA, Ont.**

SPÉCIALITÉ : — Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile  
de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.

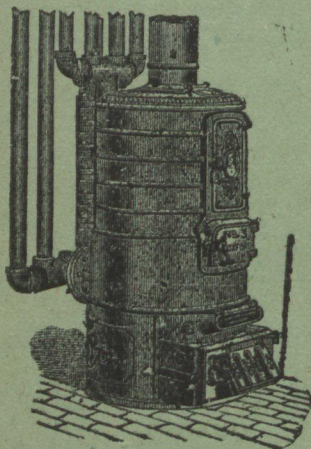
---

**O'Reilly & Bélanger, L<sup>TÉE</sup>**  
MARCHANDS DE CHARBON  
GROS et DETAIL — Toutes sortes.  
**OTTAWA**

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

---

**J. ALPH. LANGELIER**



**ENTREPRENEUR  
PLOMBIER**

310, 312, 314 WELLINGTON  
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage  
à eau chaude et à vapeur, pour Edi-  
fices Publics et Résidences Privées.  
SOUMISSIONS A BREF DELAI,  
SATISFACTION GARANTIE.

*Références.*—Eglise et Couvent des  
Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-  
Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des  
Pères du Saint-Esprit, près d'Otta-  
wa.—Collège du S. Cœur, Caraque-  
t, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises,  
Ottawa.—Eglises de: Grenville, Cla-  
rence Creek, Sarsfield, Cornwall,  
Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

Tél Queen 1928



# Banque d'Hochelega

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : \$4,000,000.

Fonds de réserve : \$3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de \$38,000,000.

## INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

### EXAMEN DES YEUX

Ne Négliguez aucun mal de Yeux la Vue est trop Précieuse.  
Toute lunetterie non faite sur commande est toujours nuisible.  
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux Magasins-à-tout-faire.  
Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant Spécialiste.  
Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE  
Voir et consulter le Spécialiste BEAUMIER Le meilleur de Montreal

144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés : Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper.

Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, lunettes, lorgnons, etc.  
Ses nouveaux "Verres Toxic à ordre" sont garantis pour bien Voir de Loïn et de Prés, pour tracer, coudre, lire et écrire.

Voir de Loïn et de Prés, pour tracer, coudre, lire et écrire.  
Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.  
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.  
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

AVIS



# Duckett & Duckett

## ASSURANCES

Pour les Oies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard,

ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885

Phone 5146

### Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER  
ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

### J. Moyneur,

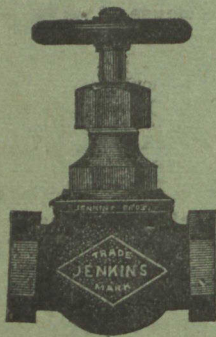
LIMITÉE

MARCHANDS A COMMISSION  
BEURRE, FROMAGE,  
ŒUFS, LARD ET  
PRODUITS, etc. etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307



## A. BLONDIN & Cie,

### Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz,  
Bains, Water Closets, etc., etc.

**SPECIALITES:**

Eglises, Presbytères et  
Communautés Religieuses.



# La Banque Canadienne de Commerce

<b>CAPITAL</b>	-	<b>\$15,000,000</b>
<b>RESERVE</b>	-	<b>13,500,000</b>

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O., New-York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifique.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

**J. LAFRAMBOISE,**

GERANT A ST-HYACINTHE.

**J. E. LIVERNOIS, L<sup>T</sup>EE,**  
IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES

REMEDES BREVETES,

PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean,

QUÉBEC, Canada

**ASGRAIN & HARBONNEAU**

PHARMACIENS EN GROS

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST  
MONTREAL

# La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ.....	\$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ.....	2,000,000.00
RÉSERVE.....	2,100,000.00

NOTRE BUREAU DE PARIS  
14, RUE AUBER

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

---

# THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences  
Sont Hygiéniques et pleines de saveur

## J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal  
MONTREAL ET NEW-YORK  
TEL. MAIN 103

---

# L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,  
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

— SPÉCIALITÉ : —

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.  
Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

---

J. D. DESROSIERS

ARMAND SEGUIN

# Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Vallises, Etc.

143 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

---



# DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITÉE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS  
D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de  
Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,  
MONTREAL

---



## QU'EST-CE QUE LA CERTITUDE MORALE ?

---

S'il suffisait, pour bien connaître une chose, de la rencontrer partout, et, pour ainsi dire, à chaque pas, de s'en servir sans cesse et d'en parler à chaque instant, rien ne serait assurément mieux connu que la certitude morale. La certitude morale est la certitude la plus commune, la certitude de tout le monde et de tous les jours. Il est en effet bien rare que nous ayons des choses que nous affirmons une certitude absolue et complète. Ordinairement nous nous contentons d'une certitude moindre, qui nous donne toutes les garanties suffisantes, qui ne laisse aucun doute dans notre esprit, qui est une certitude réelle et véritable, mais à laquelle il manque pourtant quelque chose pour que nous puissions nous dire absolument certains. Il n'y a que celui dont le jugement n'est pas droit ou dont les facultés sont dépourvues de l'équilibre qu'on trouve à la base du bon sens, qui exige partout une certitude parfaite la plupart du temps impossible à obtenir. Neuf fois sur dix, pour ne pas dire davantage, quand nous nous disons certains de quelque chose, c'est cette certitude d'ordre inférieur que nous avons en vue. Tout le monde est d'accord, pensons-nous, pour la désigner sous le nom de certitude morale. En tous cas, quand je dis que je suis moralement certain de quelque chose, tout le monde comprend ce que je veux dire, et tout le monde le comprend de la même manière. C'est-à-dire que personne ne confondra jamais cette certitude avec une certitude absolue ou encore avec une simple opinion.

Si rien n'est plus universellement ni mieux connu dans la pratique que la certitude morale, rien ne paraît l'être moins lorsqu'on interroge les philosophes et qu'on leur demande de dire avec précision ce en quoi elle consiste, à en juger du moins par la divergence et l'insuffisance de leurs réponses. Ce n'est pas à dire qu'ils ne sachent pas parler comme tout le monde, et emploient un langage différent quand

ils veulent désigner l'état d'esprit dont il est ici question. C'est David Hume, je crois, qui a écrit que les philosophes, quand il leur arrive d'oublier leurs systèmes, ne pensent pas si différemment des autres.<sup>1</sup> Mais leur embarras et leur désaccord commencent quand on leur demande non-seulement de désigner la certitude morale et d'en donner un exemple, ou simplement de la décrire, mais d'en donner la formule scientifique, ou en d'autres termes de la définir. Car autre chose est de décrire et autre chose de définir. Tout le monde sait bien ce que c'est que l'air que nous respirons et peut le décrire en quelque manière, combien y en a-t-il qui peuvent le définir? Il paraît en être ainsi de la certitude morale. Tout le monde la connaît assez pour la désigner, quelques-uns peuvent la décrire convenablement, très peu semblent capables de la définir.

Qu'est-ce à dire? Comment se fait-il qu'une chose que je connais assez pour la distinguer sans hésitation de tout ce qui n'est pas elle, et que je puisse, par conséquent, cent fois par jour, sans avoir besoin de réfléchir, dire: je ne suis pas absolument certain de ceci ou de cela, mais j'en suis moralement certain, comment se fait-il que cette chose soit si difficile à définir? La certitude morale rentre-t-elle dans la catégorie de ces notions dont parle Pascal, dont "la nature nous a elle-même donné sans paroles, une intelligence plus nette que celle que l'art nous acquiert par nos explications!"<sup>2</sup> Est-elle une de ces notions premières qu'il est "inutile et même ridicule" d'essayer de définir, parce que tout le monde comprend ce qu'on veut dire et que "l'éclaircissement qu'on en voudrait faire apporterait plus d'obscurité que d'instruction!"<sup>3</sup>

Nous ne le pensons pas, et nous croyons au contraire qu'il est relativement facile de trouver par l'analyse, pour peu qu'on veuille se donner la peine de la faire avec soin, ce que la certitude morale a de commun avec les autres états de notre intelligence par rapport à son objet, et ce qu'elle a en propre, ce qui la caractérise et ne convient qu'à elle, et par conséquent ce qui fait qu'elle est la certitude morale et

1. Il a dit cela de son propre scepticisme.

2. Pascal, *Opuscules, De l'esprit géométrique*, éd. Brunschwigg, p. 169

3. *Ibid.*, p. 168



pas autre chose. Or c'est précisément cela qu'on appelle définir. Il ne devrait pas être permis à un professeur, obligé, par exemple, de démontrer à ses élèves que la certitude morale des raisons de croire est le minimum qu'on puisse et qu'on doive exiger pour que l'acte d'adhésion à la foi chrétienne, l'acte de foi, soit raisonnable et obligatoire, il ne devrait pas lui être permis, dis-je, de se contenter de la définir, comme on le fait trop souvent : la certitude morale, c'est la certitude que donnent certaines vérités, les vérités morales, par exemple. Car enfin la définir ainsi, c'est la définir parce qu'on cherche à savoir, c'est la définir par elle-même, c'est-à-dire ne pas la définir du tout.

L'auteur de cet article, s'est efforcé, depuis six ans qu'il enseigne le traité dogmatique de la Foi, de ne pas tomber dans ce défaut. Et c'est pour justifier la définition qu'il donnait à ses élèves qu'il a été amené à faire les recherches dont on trouvera ici le résultat.

En matière de définitions, le premier écueil à éviter est celui de la définition arbitraire. Le procédé consiste à prendre un mot qui est du domaine public, c'est-à-dire dont tout le monde se sert pour désigner une même chose, et à lui attribuer un sens particulier. Rien n'est plus facile alors que de le définir, et il est évident que la définition qu'on en donne est irréprochable. Mais elle est arbitraire. Il y a là deux abus : un abus du langage, car, quand tout le monde s'accorde pour désigner une même chose par un mot, c'est un abus que de se servir de ce mot pour lui faire dire autre chose ; et un abus de la confiance mutuelle, puisqu'on s'expose à tromper ceux qui ignorent le sens spécial qu'on donne à ce mot. Ce n'est donc pas une définition arbitraire ou a priori de la certitude morale que nous entendons donner, mais une définition objective, c'est-à-dire que nous voulons définir le plus exactement et le plus rigoureusement possible l'état d'intelligence que tout le monde désigne quand on dit qu'on est moralement certain.

Il est d'abord très clair que, dans la pensée de tout le monde, la certitude morale est une assurance, une conviction sans aucun doute véritable. Le doute et la certitude sont deux choses qui s'excluent mutuellement de toute nécessité. Quand on doute, on n'est pas certain. Et on commence d'être certain à l'instant même où on cesse de douter. Le



doute est en effet une crainte actuelle de l'esprit dont on ne peut se débarrasser, une crainte irrésistible que le contraire de ce qu'on incline à admettre ne soit vrai, et, par conséquent, qu'on ne soit dans l'erreur. Personne ne se dit et même ne peut sincèrement se dire certain, quand il a cette crainte à un degré quelconque. Mais dès lors qu'on voit clairement qu'il n'y a aucune crainte que le contraire ne soit vrai, on est et on se dit certain. Voilà donc un premier point acquis. Quand on se dit moralement certain, puisqu'on a conscience d'être certain, on veut donc dire qu'on a une assurance qui exclut tout doute réel et véritable. La certitude morale est donc d'abord une conviction de l'esprit qui exclut toute crainte que le contraire ne soit vrai. Cette définition convient à toute certitude. Ce n'est pas autre chose que celle de la certitude en général. C'est l'élément de la définition qu'on appelle en scolastique, le genre. La certitude morale rentre en effet dans le genre certitude. Rien d'étonnant à cela puisque tout le monde l'appelle certitude. On l'a cependant nié. Nous ne l'ignorons pas et nous aurons plus tard à démontrer la justesse du terme populaire.

Il reste maintenant à déterminer ce qu'on appelle, en terme d'école, la différence spécifique, ce que la certitude morale a en propre, ce qui la distingue des autres états de notre esprit contenus dans le même genre certitude. Pour faire jaillir cette différence, il suffit de comparer la certitude morale avec d'autres espèces de certitude. Si je compare la certitude morale, par exemple, avec la certitude à laquelle on pense quand on se dit absolument certain, je vois très nettement qu'elle en diffère en ceci, que, dans ce dernier cas, on a l'intime conviction que le contraire ne peut être vrai, qu'il est impossible qu'il le soit, étant donné les preuves qu'on a, tandis que la certitude morale ne permet pas d'être aussi affirmatif. Car quand on est moralement certain, on est bien convaincu que le contraire n'est pas vrai, étant donné les preuves qu'on a, et on n'a pas la moindre crainte à ce sujet, autrement on ne serait pas certain; mais on n'irait pas jusqu'à dire que le contraire est absolument impossible. C'est précisément parce qu'on sait qu'à la rigueur le contraire pourrait être possible, quoiqu'on ait la pleine conviction qu'il ne l'est pas, qu'on se dit simplement moralement certain et non pas absolument certain.



Ces constatations faites, la certitude morale se définit d'elle-même. C'est une conviction de l'esprit telle qu'on n'a aucune crainte que le contraire ne soit vrai, tout en sachant qu'il reste théoriquement possible.<sup>1</sup>

Cette simple et lumineuse définition, qu'il est à la portée de chacun de vérifier par l'expérience intime et par l'observation de ce qu'il éprouve, n'a pas besoin d'autre recommandation que sa clarté elle-même. Cependant nous avons l'intention d'y revenir plus tard et de la justifier par le menu de manière à satisfaire les plus rigoureuses exigences, Nous décrirons alors l'ingénieux procédé psychologique par lequel, en dépit de la connaissance d'une possibilité théorique du contraire, nous arrivons à une véritable certitude.

Mais il nous faut auparavant répondre à une objection. Cette définition a en effet le tort de ne pas se trouver dans tous les manuels. N'est-il pas téméraire de proposer une définition que tous les manuels ne répètent pas depuis Aristote ? Et n'est-ce pas le moment de rappeler la mémorable parole de saint Augustin contre les Pélagiens : Ce que vous dites est extraordinaire, ce que vous dites est nouveau, ce que vous dites est faux.<sup>2</sup> Il ne manquera jamais de gens pour taxer de témérité tout ce qui dérange leurs habitudes. Il faut les laisser dire. Si cette définition si simple et si claire, et apparemment si juste, n'a pas encore été proposée, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle ne doive pas remplacer celle dont se contentent ordinairement nos manuels. Cela prouve simplement que nous avons des yeux de hibou pour les choses les plus évidentes de la nature, comme dit Aristote.<sup>3</sup> La lumière de la vérité nous aveugle. Nous pouvons nous laisser tromper par d'obscurs fantômes et passer cent fois à côté de la vérité sans la voir. Au reste, nous ne voudrions pas laisser croire que la définition de la certitude morale que nous venons de donner est entièrement nouvelle et qu'il a fallu attendre jusqu'au vingtième siècle pour

1. Nous donnerons aussi cette définition en latin, afin de rendre plus facile la comparaison avec celle des manuels, ordinairement écrits en latin : *Certitudo moralis est actus vel habitus quo intellectus firmiter adhaeret (seu adhaesio firma intellectus) alicui objecto sine formidine contrarii, sed cum cognitione ejusdem possibilitatis speculativae.*

2. Aug., *contra Julianum*, 3, 9.

3. Arist., *Met.*, 2, 1

découvrir une chose aussi simple. C'est pourquoi nous allons passer en revue toutes les définitions qu'on a successivement proposées, en commençant par celle de nos manuels et des auteurs modernes, pour remonter jusqu'à celles qu'en donnaient les plus anciens philosophes qui l'aient étudiée. Nous verrons qu'on ne s'accorde guère et que la plupart des définitions tournent autour de la difficulté sans l'attaquer de front. Nous ferons aussi cette intéressante constatation que ceux qui l'ont les premiers distinguée et analysée la définissaient mieux que nous et que ce que nous croyons découvrir au vingtième siècle était déjà assez connu au dix-septième.

Il n'existe pas encore à ma connaissance pour la philosophie d'*Histoire des dogmes*, c'est-à-dire un exposé du progrès des doctrines philosophiques que nous pouvons considérer comme acquises à l'esprit humain. Les histoires de la philosophie ne sont en général qu'un exposé des systèmes philosophiques, une *Histoire des hérésies*. Peut-être n'est-il pas possible de faire autre chose. Il n'en résulte pas moins que celui qui veut étudier l'évolution de la pensée humaine ou des opinions des philosophes sur un point donné de nos connaissances philosophiques est presque entièrement laissé à ses propres forces. Cela expliquera ce que l'inventaire que nous allons entreprendre pourrait avoir d'incomplet ou même d'inexact.

Si la chose que nous désignons sous le nom de certitude morale est aussi ancienne que l'homme, le nom lui-même est d'origine relativement récente. Ni Platon, ni Aristote ne nous ont laissé de définition de la certitude morale. Ils ne paraissent pas l'avoir distinguée de la certitude ordinaire ou de la probabilité. En cela ils étaient conséquents avec eux-mêmes. Ils se placent exclusivement au point de vue objectif, et la certitude morale est essentiellement un état subjectif. Saint Thomas et les grands scolastiques du treizième siècle suivent pas à pas le "Philosophe," et on ne trouve chez eux ni le nom ni la notion de la certitude morale. Saint Thomas cependant, dans la *Prima Secundae* (p. 112, a. 5), se demandant si on peut avoir la certitude d'être en grâce avec Dieu, parle d'une certitude conjecturale, qui mettra ses commentateurs sur la voie de la découverte de la certitude morale.



A qui revient l'honneur d'avoir le premier parlé de la certitude morale ? Nous venons de voir que le nom était inconnu au treizième siècle. Le cardinal De Lugo, au commencement du dix-septième siècle, croyait que le nom de certitude morale avait été emprunté aux juristes. Je n'ai pu vérifier cette affirmation, mais la chose paraît bien plausible. Car s'il est un endroit où on est ordinairement obligé de se contenter d'une certitude morale, c'est assurément dans le royaume de la chicane, où le conflit des preuves et des textes force la plupart du temps le juge à se contenter d'un minimum de certitude pour prononcer la sentence. Les juristes auraient été ainsi amenés à déterminer ce minimum de certitude et à lui donner un nom. Ils l'auraient appelé certitude humaine ou morale. Et c'est au droit que philosophes et théologiens l'auraient plus tard emprunté.

Quoi qu'il en soit, c'est vers le commencement du quinzième siècle, dans les écrits d'un de ces savants du Moyen-Age, à la fois juristes, théologiens, philosophes, et politiques, le célèbre chancelier de l'Université de Paris, Gerson (1363-1429), le Docteur très chrétien, que je rencontre le nom de certitude morale pour la première fois. S'il n'a pas été le premier à faire usage de ce terme, il ne l'a pas emprunté à une terminologie communément adoptée, car il le propose d'une manière dubitative. C'est dans un traité de la *Préparation à la Messe* qu'il est amené à se demander s'il est nécessaire pour célébrer la sainte Messe d'avoir la certitude absolue qu'on n'est pas en état de péché. Il répond fort justement d'ailleurs que cette certitude impossible à obtenir n'est pas nécessaire, et qu'une certitude moindre "qu'on peut appeler, dit-il, certitude morale ou civile, et qui comporte une certaine hésitation de l'âme, *quamdam vacillationem animi*," est suffisante.<sup>1</sup> Ailleurs, dans un petit traité des *Contrats*, il fait allusion au même cas, et appelle cette fois cette certitude "une certitude probable."<sup>2</sup> A cette époque, le nom de certitude morale n'est donc pas encore bien fixé et communément employé, et on en conclura que c'est à peu près vers ce temps-là qu'on a commencé à désigner ainsi la certitude imparfaite.

1. Gersonii op., Parisiis, 1606, t. 1, pp. 469-470

2. Gers. op., Parisiis, 1606, t. 1, p. 409

A notre époque, on définit généralement la certitude morale "l'adhésion ferme de l'esprit à un objet connaissable, fondée sur les mœurs universelles et constantes des hommes." C'est ainsi que la définit Lortie dans le manuel qui est entre les mains de tous les élèves de philosophie de nos collèges. <sup>1</sup>

Zigliara, dont la *Summa Philosophica* a joui et jouit encore d'une célébrité si méritée, et dans laquelle la plupart de ceux qui n'appartiennent pas à la génération immédiate ont appris leurs premières notions philosophiques, a eu le mérite de bien mettre en relief cette vérité que la certitude est un état essentiellement subjectif, et il l'a excellemment définie. Il est regrettable qu'il n'ait pas poussé plus loin son analyse dans la même direction. Mais après avoir remarqué avec justesse que la certitude est en soi subjective, quand il en vient à définir les espèces de certitude, il oublie entièrement cette importante remarque et se borne à distinguer dans l'objet trois espèces auxquelles correspondent, dit-il, trois espèces de certitude dans le sujet: les vérités métaphysiques, les vérités physiques, les vérités morales, soit les vérités fondées sur la nature même de nos idées, sur les lois de la nature physique ou sur les mœurs des hommes. <sup>2</sup> Cela est très vrai, mais, pour le dire en passant, cela ne nous dit pas en quoi l'état subjectif produit par les vérités d'ordre métaphysique se distingue de l'état subjectif produit par les vérités fondées simplement sur les mœurs des hommes. Et pourtant il ne saurait y avoir de définition de la certitude morale sans cela.

Telle est néanmoins la définition dont se contentent la plupart des philosophes modernes, ainsi que des théologiens qui ont eu l'occasion de définir la certitude morale, en faisant exception toutefois pour ceux qui ont été forcés d'étudier d'un peu plus près la certitude des motifs de l'acte de foi. C'est celle qu'adopte le Père Hugon, O.P. Il distingue d'abord deux espèces de certitudes morales. "Au sens strict, dit-il, la certitude morale est un assentiment, qui, bien que fondé sur les lois qui gouvernent les mœurs des hommes,

1. Lortie, *Elementa philosophiae christianae*, Quebeci, 1909, t. 1, p. 176.

2. Zigliara, *Summa philosophica, Dialectica*, 1. 3, chap. 4, art. 1, 3 et 4



exclut néanmoins toute crainte d'erreur. Au sens large, c'est une très grande probabilité, qui n'exclut pas à la vérité tout péril d'erreur, mais qui suffit pour agir prudemment." <sup>1</sup> C'est aussi celle du Père De Maria, S.J., dont tant de prêtres canadiens sont allés entendre à l'université Grégorienne à Rome, les doctes et lucides leçons de philosophie scolastique, données avec un feu tout napolitain que les années ne parvinrent jamais à éteindre. "Ce qui détermine intrinsèquement l'intelligence, écrit-il, à donner un assentiment inébranlable à quelque vérité, c'est la perception du lien nécessaire qui unit les termes d'une proposition." Notons en passant que le Père fait ici une petite confusion dans les termes. Notre perception de la nécessité d'une vérité n'est pas la cause mais simplement la condition *sine qua non* de l'assentiment. C'est le lien nécessaire qui est lui-même la cause de l'assentiment. Admettre le contraire serait miner par la base l'objectivité de nos connaissances. Il ajoute ensuite: "Cette connexion, connue par la lumière de l'intelligence, est fondée... tantôt sur les lois morales, c'est-à-dire les lois qui régissent les mœurs des hommes, particulièrement lorsqu'ils affirment quelque chose. Dans ce dernier cas, la certitude est morale." <sup>2</sup>

Citons encore quelques exemples, tirés des auteurs contemporains, afin de bien faire voir l'uniformité à peu près complète des définitions dont se contentent les philosophes scolastiques. Lorenzelli, ancien professeur à la Propagande, mort récemment cardinal, la définit: "La fermeté de l'adhésion intellectuelle causée par la manière d'agir des hommes doués d'intelligence et de liberté." <sup>3</sup> Farges et Barbedette, dont le manuel est adopté dans un grand nombre de séminaires de philosophie en France, se servent à peu près des mêmes termes: "La certitude morale est celle qui s'appuie sur la constance des mœurs humaines"... Plus loin: "Pour briller dans l'esprit, elle réclame des conditions morales, telles que la rectitude de la volonté, l'élévation de

1. Hugon, O.P., *Cursus philosophiae thomisticae*, Paris, 1904, t. 1, p. 260

2. De Maria, S.J., *Philosophia peripatetico-philosophica*, sd. 3, Romæ, 1904, t. 1, p. 194.

3. Lorenzelli, *Philosophia theoretica aristotelica*, Romæ, 7896, t. 1, p. 109.

l'âme, la pureté du cœur, l'apaisement des passions." Et ailleurs: "Y a-t-il une évidence morale? Oui, dans les vérités pratiques, les questions historiques, les œuvres d'autorité et nous lui assignerons pour caractère d'une part la présence de raisons positives propres à convaincre l'esprit, et d'autre part l'exclusion de tout fondement à un doute raisonnable par rapport à la vérité morale qu'elle met en lumière."<sup>1</sup> Mgr Elie Blanc résume dans son *Dictionnaire de Philosophie* la doctrine commune: "La certitude peut être métaphysique ou morale selon, que le jugement certain est fondé sur les lois absolues ou sur des lois physiques ou sur des lois morales. Nous sommes métaphysiquement certains que le tout est plus grand que sa partie; nous sommes physiquement certains que le soleil se lèvera demain; nous sommes moralement certains de n'être pas trahis par notre meilleur ami."<sup>2</sup> Citons encore, en remontant un peu plus haut dans le dernier siècle; Tongiogi: "Toute certitude est contenue dans la nécessité de la proposition, soit dans l'impossibilité du contraire. Si cette impossibilité est morale, la certitude est morale. L'impossibilité morale est celle que supposent les mœurs constantes et universelles des hommes";<sup>3</sup> Liberatore: "La certitude est appelée morale quand soit la fermeté de l'adhésion, soit l'aptitude à la produire est fondée sur le témoignage et les lois qui gouvernent les mœurs des hommes";<sup>4</sup> Sanseverino: "Il y a certitude morale lorsque l'assentiment de l'esprit est fondé sur le témoignage et partant sur les lois qui gouvernent les volontés humaines."<sup>5</sup>

Avant de clore cette énumération déjà longue, il faut jeter un coup d'œil sur les ouvrages des universitaires chrétiens français et des principaux représentants des différentes écoles. Il n'y a absolument rien à tirer du gros livre de

1. Farges et Barbedette, *Cours de philosophie scolastique*, 3e éd., Paris, 1904, t. 1, pp. 181, 182, 192. Pour voir ce qu'il y a de peu juste dans toutes ces explications, il suffit de les mettre en regard de l'exemple le plus simple: Je suis moralement certain que Paul est chez lui.

2. Blanc, *Dictionnaire de Philosophie*, Paris 1906, art. Certitude.

3. Tongiogi, *Institutiones philosophicae*, 4 éd., Bruxelles, 1868, t. 1, p. 258.

4. Liberatore, *Institutiones philosophicae*, Romæ, 1864, t. 1, p. 104.

5. Sanseverino, *Eléments de philosophie chrétienne*, Avignon, 1876, trad. A. C., t. 1, p. 688.



Ollé-Laprune sur la *Certitude morale*.<sup>1</sup> L'auteur est assurément animé des meilleures intentions, et il peut se faire que son livre, qui a d'ailleurs des qualités incontestables de style, ait pu exercer une heureuse influence dans des milieux peu exigeants au point de vue de la précision philosophique, mais sa théorie exige les plus graves réserves. Il appelle certitude morale toute certitude qui a pour objet des vérités morales, et d'autre part il appelle vérités morales toutes vérités se rapportant de quelque manière à la vie morale. D'où il suit que nous sommes moralement certains de l'existence de Dieu, de la spiritualité de l'âme, et ainsi de suite. Un petit coup d'œil jeté sur le plus modeste manuel de philosophie scolastique, au chapitre de la spécification des sciences et de leur subordination, lui aurait fait éviter ces naïves et dangereuses confusions. Il ne faudra pas non plus s'étonner de rencontrer des phrases comme celle-ci chez un autre écrivain brillant, âme généreuse, éprise de vérité et de beauté, mais manquant aussi de saine formation philosophique: "Si l'on a en soi la vie morale ou religieuse, on a cette absolue certitude qui est la certitude morale, parce qu'elle est la beauté morale."<sup>2</sup> Ceci a bien l'air d'être du galimatias.

Le problème de la connaissance a été tout particulièrement bien étudié par les ontologistes. Leur système repose sur une équivoque que seul l'esprit de système a pu les empêcher d'apercevoir. Mais un des représentants de cette école au moins, l'abbé Ubaghs, a eu le mérite à notre sens de bien saisir le caractère de la certitude morale. Il distingue deux espèces de certitudes, la certitude absolue et la certitude morale. "La certitude absolue, dit-il, est celle par laquelle nous adhérons d'une manière tout à fait nécessaire à une vérité connue. La certitude morale est celle à laquelle nous adhérons à une vérité d'une manière prudente, mais non par une inéluctable nécessité."<sup>3</sup> Puis il rejette la division ordinaire en certitude métaphysique, physique et morale. Nous verrons qu'il y a beaucoup à retenir dans ces observations.

Pour Descartes, qui ne veut se laisser guider que par l'évidence des choses que nous concevons fort clairement et

1. Ollé-Laprune, *De la certitude morale*, Paris, 1880.  
 2. Gratry, *La crise de la foi*, Paris, 1863, p. 7.  
 3. Ubaghs, *Précis de logique*, Louvain, 1842, p. 185.

fort distinctement," il est "clair" qu'il ne saurait y avoir de certitude morale proprement dite. Ce qu'on appelle communément du nom de certitude morale n'est autre chose qu'une grande probabilité qui ne mérite le nom de certitude que par un usage abusif. "La première certitude est appelée morale, c'est-à-dire suffisante pour régler nos mœurs, ou aussi grande que celle des choses dont nous n'avons pas coutume de douter touchant la conduite de la vie, bien que nous sachions qu'il peut se faire, absolument parlant, qu'elles soient fausses. Ainsi, ceux qui n'ont jamais été à Rome ne doutent point que ce ne soit une ville en Italie, bien qu'il se pourrait faire que ceux desquels ils l'ont appris les eussent trompés." <sup>1</sup>

Les philosophes rationalistes modernes n'admettent pas de degrés dans la certitude. "La certitude est une affirmation absolue de la vérité à laquelle l'entendement adhère. Or, une affirmation absolue ne saurait l'être plus ou moins." <sup>2</sup> Aussi bien semble-t-il que c'est dans cet esprit que le *Dictionnaire de l'Académie Française* définit la certitude morale celle qui est "fondée sur de fortes probabilités, telle qu'on peut l'avoir dans les choses ordinaires de la vie."

Un des écrivains les plus remarquables de l'école rationaliste s'est employé à le démontrer avec l'éloquence et la limpidité de style qui le caractérise. Toute la page est à citer, parce qu'elle met en relief une difficulté qui arrête d'excellents esprits et sur laquelle nous devons forcément revenir. Après avoir fait observer que la certitude et la probabilité sont deux états de l'esprit et non deux modes de la réalité, ce qui est très exact, il écrit: "Examinons d'abord ces deux

1. Descartes, *Principes de la philosophie*, 4 part., no 205. La définition qu'il donne de la certitude morale serait assez juste s'il ne la confondait avec la probabilité. L'exemple qu'il apporte est franchement mauvais. Peut-il se faire absolument parlant que tous les hommes se trompent et me trompent quand ils m'affirment que Rome existe? — Voici les définitions de quelques cartésiens: "La certitude que nous avons de la vérité des choses que nous ne savons que par le rapport des autres est nommée certitude morale, parce qu'elles est fondée sur la foi que méritent ceux qui les racontent." (Euler, *Lettres à une princesse d'Allemagne*, let. 51). "Les témoignages d'autorité humaine universelle dont le plus haut degré du genre de certitude qu'on appelle communément certitude morale." (Buffier, *Traité des premières vérités*, Paris, 1843, p. 85).

2. Franck, *Dictionnaire des sciences philosophique*, Paris, 1875, art. "Certitude."



états de l'esprit dans leur différence. Cette différence est constituée toute entière par cette circonstance que la certitude est l'état de l'esprit qui absolument ne doute pas, et la probabilité, l'état de l'esprit qui doute plus ou moins.

Il résulte de cette définition que la certitude n'a point de degrés, et que la probabilité a un nombre infini de degrés.

Quelquefois la probabilité est si grande qu'elle équivaut presque à la certitude; cependant, cette équation ne peut jamais être complète, puisque par définition, l'esprit ne conçoit aucun doute sur les choses qu'il juge certaines, et en conçoit toujours quelqu'un sur les choses qu'il juge probables. Seulement, lorsque la chose est de peu d'importance, et le doute extrêmement léger, la conscience ne discerne pas avec clarté la différence de la probabilité et de la certitude; mais que l'on augmente l'importance de la chose dont il s'agit, sans rien ajouter aux motifs d'inquiétude, et la différence des deux états d'esprit deviendra aussitôt manifeste. Par exemple, dans un million de boules blanches, il s'est glissé une seule boule noire; j'affirme sans hésiter qu'en puisant une boule au hasard, j'amènerai une boule blanche, et je sens mon esprit parfaitement tranquille en faisant cette épreuve. Cependant n'est-il pas vrai que si, en vertu d'une loi, celui qui amènerait l'unique boule noire courrait risque d'être condamné à mort, cette unique chance, opposée à un million de chances favorables, me remplirait d'épouvante?

Il y a entre la certitude et la probabilité la même différence qu'entre un nombre entier et une fraction.

Quoique la certitude consiste expressément et uniquement dans la croyance non accompagnée de doute, et que, par conséquent, toute certitude soit une certitude au même titre, et toutes les certitudes égales, on distingue différentes sortes de certitudes en se fondant sur leur origine ou sur les circonstances qui les accompagnent. La certitude morale (opposée à la certitude mathématique), quoique moins bien établie, ne fait pourtant naître aucun doute."<sup>1</sup>

Résumons les résultats de cette enquête faite dans tous les camps des philosophes. Ceux qui ne se réclament pas de la scolastique nient en général qu'il puisse y avoir des degrés dans la certitude. Ils confondent la certitude morale

1. Jules Simon, *Manuel de philosophie*, 5e éd., Paris, 1867, p. 210.

avec une très grande probabilité. La plupart des scolastiques admettent l'existence d'une certitude véritable distincte de la probabilité et pourtant inférieure à la parfaite certitude. Ils distinguent communément trois espèces de certitudes : la certitude métaphysique, la certitude physique et la certitude morale. La certitude morale est une certitude véritable distincte de la certitude pratique, que quelques-uns ont aussi appelée la certitude probable. Ils s'accordent pour aller chercher dans l'objet la raison de la différence spécifique, et aboutissent à la définition suivante : La certitude morale est celle que nous donnent le témoignage, la manière d'agir des hommes, etc. Avant de critiquer ces conclusions, il convient d'interroger les théologiens. Nous le ferons dans un prochain article.

HENRI JEANNOTTE, p.s.s.



## POUR LES JEUNES

### LE BON EMPLOI DU TEMPS

Sur le mur d'un vieux château anglais, un voyageur a déchiffré ces mots à demi-rongés par les ans : "Perdu quelque part, entre le lever et le coucher du soleil, deux heures dorées, ornées chacune de soixante petits diamants. Aucune récompense n'est offerte, car elles sont perdues pour jamais." N'est-ce pas une manière très originale de rappeler la valeur du temps ?

Le temps, cette "étoffe dont la vie est faite," est infiniment précieux pour celui qui veut consacrer chaque jour quelques moments à son perfectionnement intellectuel. Pour lui, c'est plus que de l'argent, s'il en fait bon usage : c'est la culture, l'amélioration de soi-même, la formation du caractère ; c'est peut-être le plus grand de tous ses talents ; c'est au moins un des meilleurs éléments du succès.



Et cependant combien le gaspillent ! Combien le dépendent en futilités, en curiosités vaines, en conversations inutiles, parfois peu charitables, peut-être en lectures frivoles. Ce qui ne les empêche pas de faire des jérémiades sur la rapidité du temps et la brièveté des heures. On dirait que ce sont eux qui ont dicté au poète ces vers :

Quelquefois tu t'es plaint qu'il te manquait des heures.  
 Mais alors fuyais-tu le monde et tous ses leurre  
 Pour écouter en paix les voix intérieures ?<sup>1</sup>

Nous tous, qui désirons profiter des instants précieux que Dieu nous donne, n'agissons pas ainsi. Soyons avares de nos minutes, recueillons avec respect les moindres parcelles de notre temps. Rappelons-nous qu'une heure soustraite chaque jour à l'indolence, à la dissipation, à la frivolité, peut rendre un homme capable de faire de grandes choses. Glastone disait : "Croyez-moi quand je vous dis que l'économie du temps vous paiera plus tard avec un profit au-dessus de vos plus brillants rêves, et que sa perte diminuera votre stature intellectuelle et morale au-dessous de vos calculs les plus sombres." Sous une forme ou sous une autre, nous avons tous entendu la même idée : "Soyons avare du temps, dit Letourneur ; ne donnons aucun de nos moments sans en recevoir la valeur ; ne laissons sortir les heures de nos mains qu'avec épargne, avec fruit ; ne souffrons pas qu'un de nos jours s'écoule sans avoir grossi le trésor de nos connaissances." A quoi bon multiplier les citations ? Personne n'ignore d'ailleurs qu'il faudra rendre compte de l'emploi de son temps. Le colonel Pâqueron écrivait : "Ce temps ne me paraîtra qu'un éclair. Hâtons-nous donc de le bien employer : c'est de cet emploi décisif que dépend notre bonheur ou notre malheur éternel. Que dois-je faire pour le bien mettre à profit ? M'instruire de plus en plus de mes devoirs et m'appliquer à les bien remplir : voilà toute la réalité sérieuse de la vie. Il y a peu de mots dans ce précepte, mais que sa portée est large, et que cela va loin dans les conséquences !"<sup>1</sup> Sur un cadran solaire, à Oxford, sont écrits ces mots : "*Pe-*

1. Auguste Dorchain.

1. *Sa vie*, par Mgr Saivet, p. 79.

*riunt et imputantur*; les heures s'en vont et nous en rendrons compte." Je connais un jeune homme qui a pris ces paroles pour devise, et la somme de travail qu'il accomplit est vraiment étonnante.

Celui qui perd son temps se prépare une source d'amers regrets. Quelle tristesse de se dire: "Si j'avais voulu, j'aurais pu être... j'aurais pu faire... et parce que je n'ai pas su vouloir, je suis demeuré le figuier stérile." La reine Elizabeth d'Angleterre s'écriait sur son lit de mort: "Donnez-moi quelques minutes de plus et je vous donnerai des millions." Mais c'était trop tard. A. Dumas fils a eu bien raison d'écrire: "Le temps qu'on tue ne meurt jamais sans se venger."

\* \* \*

Employer intelligemment son temps, voilà le secret de tous les hommes qui sont arrivés à quelque notoriété. C'est en économisant leurs minutes avec un soin jaloux qu'ils ont accompli de grandes œuvres ou laissé des travaux de génie. Il est même très rare qu'un travail littéraire ou scientifique d'un mérite supérieur ait été fait par des hommes disposant de nombreux loisirs. Beaucoup d'écrivains ou de savants ne consacraient à leurs travaux favoris que les rares minutes qu'ils pouvaient dérober à des occupations absorbantes. Ils considéraient le temps comme une terre fertile dont aucun coin ne doit être perdu pour la culture. Leurs exemples sont classiques; mais il ne sera pas inutile d'en rappeler ici quelques-uns.

Qui fut plus accablé d'affaires que les Pères de l'Eglise: administration de vastes diocèses, prédications, voyages; que de volumes cependant n'ont-ils pas trouvé le temps d'écrire! Durant ses trente-cinq ans d'épiscopat, saint Augustin n'a pas écrit moins de neuf volumes in-folio.

D'Aguesseau s'apercevant que sa femme était tous les jours en retard de dix ou quinze minutes pour le dîner, résolut d'employer ce temps à la composition d'un livre. Après quinze ans de persévérance, et en n'employant que ces quelques minutes, l'ouvrage fut publié. Il formait trois volumes in-quarto et eut trois éditions du vivant de son auteur. Mme de Genlis ayant également à attendre chaque jour, pendant quinze ou vingt minutes, Mme de Chartres, utilisa ce temps



à la composition d'un recueil de poèmes des meilleurs écrivains.

Joseph de Maistre utilisait parcimonieusement les loisirs que lui laissait "l'ineffable diplomatie." C'est ce qui nous a valu ses immortels ouvrages, et il avait raison de montrer avec orgueil les "énormes volumes" où il avait amassé pendant trente ans les notes de ses incessantes lectures.

Quel homme a été plus occupé que dom Bosco? Et cependant, cet apôtre de la jeunesse, ce père des orphelins, ce fondateur de congrégation a trouvé le temps d'écrire une centaine de volumes.

M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, malgré le travail écrasant qu'exigeait l'administration d'une si vaste paroisse, écrivit de beaux livres, entre autres une *Vie de saint François de Sales*, les *Pèlerinages français de la Sainte Vierge* et des *Méditations*. Il préparait ses sermons avec le plus grand soin, et ses paroissiens émerveillés disaient: "Monsieur le curé a, tous les dimanches, quelque chose de nouveau à nous dire." Son secret consistait à ne perdre aucune minute; le manuscrit commencé l'attendait tout ouvert sur son bureau, à côté des notes recueillies, et en s'asseyant, il pouvait continuer immédiatement le travail cent fois interrompu dans la journée.

Je pourrais citer d'autres exemples; mais à quoi bon? Tous les hommes qui ont voulu réaliser un noble idéal ont agi de la même manière. Ils ont été des avares de leur temps, et ils se sont particulièrement méfiés de certains défauts qui cherchent, comme des voleurs de grands chemins, à leur ravir ce trésor précieux.

\* \* \*

Signaler à votre vigilance ces défauts, c'est vous mettre en garde contre eux.

Tout d'abord, il faut signaler l'*indolence* et la  *paresse*. L'indolence vous dira que rien ne presse, qu'on peut remettre à plus tard, à demain. Ecoutez Sully-Prudhomme:

"Demain! j'irai demain voir ce pauvre chez lui.

"Demain! je reprendrai ce livre ouvert à peine.

"Demain! je te dirai, mon âme, où je te mène.

"Demain! je serai juste et fort... Pas aujourd'hui."

Mais, dit le sage, demain viendra-t-il? Demain, c'est le grand ennemi d'aujourd'hui; c'est lui qui paralyse nos forces et nous réduit à l'impuissance en favorisant chez nous l'inaction. "Ne rien ajourner, dit Laboulaye, c'est le secret par excellence pour qui sait le prix du temps. Quand on remet au lendemain, on ne pense pas que chaque jour et chaque heure apportent une nouvelle besogne." Chacun peut l'avoir appris à ses dépens; on ne fait bien que ce qui doit être fait aujourd'hui. Savez-vous si demain sera à vous; le temps et les circonstances seront changés peut-être; vous aurez de nouveaux devoirs à remplir, et vous ne pourrez donner à la tâche laissée en retard qu'une faible attention. Rien de plus ennuyeux que de faire un travail qui aurait déjà dû être fait; il s'en dégage quelque chose comme un reproche de négligence qui diminue l'énergie et cet état d'esprit est fatal.

Ruskin avait placé sur son bureau un morceau de granit sur lequel il avait fait graver ce simple mot: *To-day*, aujourd'hui. Il lui rappelait le prix du temps qui passe et l'obligation de ne rien remettre à plus tard.

Si l'on n'y prend garde, l'indolence grandit, s'installe en reine et sous le nom de *paresse* couvre l'âme comme d'une rouille épaisse. C'en est fait alors de tout effort persévérant, de tout noble travail. L'esprit reste en jachère, non pour préparer une végétation plus vigoureuse, mais des herbes folles et des œuvres sans valeur. Quelque pensée d'amour-propre, de respect humain, d'amitié, pourra le remuer de temps à autre: l'énervement, la lassitude, le dégoût reprennent vite le dessus. Le travail ne se fait plus que par soubresauts. Ennemi de toute contention d'esprit, le paresseux déserte toute noble tâche pour retourner aux douceurs malfaisantes de sa léthargie. Peu à peu il décline, il devient l'homme médiocre, pour ne pas dire nul, le *pot de terre cassé* dont parle le prophète; il voit tomber pierre à pierre l'édifice de son savoir; il assiste vivant à l'enlèvement de ses facultés; il survit à sa propre ruine.

La *vulgarité*, le *manque d'idéal*, l'absence d'un *but précis*, voilà encore des ennemis dangereux. On voudrait travailler, mais à quoi? Et les plus à plaindre sont ceux qui croient n'avoir plus rien à apprendre. Ainsi l'on reste oisif, et l'on tue son temps, et l'on vit dans une inaction funeste



et criminelle. Ollé-Laprune, dans une page célèbre, a flétri ce qu'il appelle le *non-emploi* de la vie: "Une vie languissante, inoccupée, ou remplie de choses futiles, une telle vie, encore que correcte, et pour ainsi dire innocente, est très certainement mauvaise. C'est une vie manquée... Malheur à qui n'a pas d'ambition." <sup>1</sup>

Un autre grand ennemi, ce sont les *occupations frivoles*. Lord Chesterfield disait du duc de Newcastle: "Son Altesse perd une heure chaque matin et paste toute sa journée à lui courir après." On pourrait en dire autant de celui qui consacre un temps démesuré aux soins du corps et à sa toilette; de cet autre qui perd des minutes et des heures à des conversations futiles, peu charitables peut-être, et qui ne se contentant pas de perdre son temps tout seul, se fait, comme dit de Bonald, "le fléau des gens occupés." Que dire des lectures amusantes, faites par simple curiosité? sinon qu'elles peuvent parfois faire perdre le temps et l'âme de celui qui se les permet.

Lorsque l'habitude de la frivolité est prise, le temps ne fait que masquer nos enfantillages, il ne les change pas. Hélas! les années n'emportent que la candeur, et les défauts de la jeunesse nous restent.

C'est sans doute en considérant les futilités qui partageaient le temps des hommes de sa génération qu'Alfred de Vigny écrivait: "Plus je vois, plus je m'aperçois que la chose essentielle des hommes est de tuer le temps. Dans cette vie dont nous chantons la brièveté sur tous les tons, notre plus grand ennemi, c'est le temps dont nous avons toujours trop." Et il ajoutait: "Comme le petit Poucet, en partant, remplit sa main de grains de mil, et les jeta sur sa route, Dieu nous remplit la main de jours dont le nombre est compté; nous les semons sur la route avec insouciance et sans nous effrayer d'en voir diminuer le nombre."

FRA DOMENICO

1. *Le prix de la vie*, p. 415.



## LA FOI DON DE DIEU

---

Dieu appelle tous les hommes au salut et à chacun il accorde les grâces suffisantes pour y parvenir, mais comme il en agit différemment vis-à-vis de certaines âmes par rapport à d'autres ! Il veut le salut de tous, mais que de diversité dans la distribution des dons qu'il leur accorde dans ce but ! Ainsi, les uns se sauveront pour avoir tout simplement appartenu à l'âme de l'Eglise ; les autres seront appelés, sans aucun mérite de leur part, à la connaissance de la vraie foi et c'est grâce à cette insigne faveur qu'ils mériteront de se voir ouvrir à l'heure de la mort, les portes du ciel, même après une vie toute remplie d'infidélités—la réception tardive mais sincère des derniers sacrements ayant fait rentrer ces âmes de nouveau en grâce avec leur Créateur. D'autres, enfin, non seulement seront appelés à la vraie foi, mais en raison des grâces spéciales qui leur seront faites parviendront même jusqu'aux sommets sublimes de la sainteté. La part étant faite à la possibilité qu'il y a pour chacun de s'assurer les grâces même éminentes de Dieu, en s'efforçant de s'en rendre digne et en correspondant fidèlement à toutes les grâces ordinaires qui lui sont faites, il faut affirmer néanmoins que la cause de la diversité dans la distribution des dons divins réside premièrement dans la souveraine liberté de Dieu qui, maître absolu de ses dons, en agit vis-à-vis de ses créatures comme bon lui semble, quoique toujours avec sagesse et équité.

La vocation de tout homme à la foi est donc une grâce tout-à-fait gratuite de la part de Dieu. Dieu était libre de laisser dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur l'âme à qui il vient de conférer le bienfait inestimable de la foi ; s'il l'appelle ainsi de préférence à une autre et à des milliers d'autres, c'est qu'il l'a marquée d'une prédilection spéciale en vertu de laquelle il veut non seulement assurer son salut, mais même répandre en elle, les richesses de ses infinies miséricordes dans le temps et dans l'éternité. Dieu ne laisse-



-t-il pas, en effet, dans les ténèbres de l'erreur une foule d'autres âmes, vertueuses, du reste, qui, nous pouvons le croire, seront sauvées, et qui, peut-être, à en juger par certaines circonstances extérieures, eussent mieux profité de ses grâces que d'autres âmes jouissant du bienfait inestimable de la foi? D'où vient donc cette différence de traitement vis-à-vis des âmes de la part de Dieu si ce n'est de la souveraine liberté avec laquelle il en agit à l'égard de ses créatures, tout en accordant à chacune ce qui lui est nécessaire pour parvenir à sa fin ultime.

Si la foi est un don absolument gratuit, il s'ensuit que Dieu peut — quoique ses dons soient sans repentance — le retirer à qui il veut, si, par exemple, celui qui a reçu un pareil bienfait ne sait pas l'apprécier ni en témoigner à Dieu sa reconnaissance et va même jusqu'à le mépriser. N'est-il pas juste alors que Dieu l'en prive pour l'abandonner à toutes les fluctuations du doute et de l'erreur? — Quand donc Dieu appelle quelqu'un à la connaissance de la vérité surnaturelle, c'est un amour tout particulier qu'il lui témoigne, car il lui accorde ce qu'il n'accorde pas à tous et le choisit de préférence à une infinité d'autres pour déposer en lui ce germe fécond de la vie divine qui doit croître et s'épanouir un jour en une floraison de vertus surnaturelles et de mérites pour l'éternité.

De quelle bonté donc, Dieu ne fait-il pas preuve envers celui qu'il appelle à la possession de ce bien inappréciable qui doit le conduire ultérieurement à la possession de l'héritage céleste! Sont-ils bien nombreux les chrétiens qui songent à remercier Dieu chaque jour pour l'octroi d'un don aussi magnifique et aussi sublime qu'est la vocation à la vraie foi? A tous ceux qui ont reçu de bienfait inestimable notre Mère la sainte Eglise répète, à la suite de son divin Fondateur: *Si scires donum Dei!* si tu connaissais, ô mon enfant, le don que Dieu t'a fait en t'appelant à la connaissance de l'éternelle vérité! Si tu pouvais comprendre tout ce qu'il y a de précieux pour toi en ce don, comme tu t'y attacherais, comme tu craindrais de le perdre et même d'en souiller la pureté par le moindre contact avec l'erreur. Si tu savais la divine énergie du don qui fut déposé en toi au jour de ton baptême comme tu t'appliquerais à lui faire rendre les fruits de salut

qu'il est destiné à produire en toi sous le souffle vivifiant de la grâce!

Quoique tout chrétien convaincu qui réfléchit tant soit peu à la valeur du don de la foi ne tarde pas à en comprendre tous les avantages, néanmoins il n'est personne qui puisse en apprécier le mérite autant que ceux qui en ont été privés pour un temps, ou qui, après avoir tâtonné pendant longtemps dans les sentiers du doute et de l'erreur, ont fini par le posséder. En effet, tout homme pour qui la vie n'est pas une simple occasion de jouissance ou d'amas de biens périssables se pose tôt ou tard les grandes questions qui intéressent nécessairement tout esprit sérieux, à savoir: quelle est l'origine de l'homme? pourquoi est-il sur la terre? et quelle sera sa destinée finale? Or, quel tourment ne doit-ce pas être que de ne pouvoir trouver de réponse satisfaisantes à ces angoissants problèmes et aux autres dont la vie est remplie? Seules les vives lumières de la foi éclairent ces questions et leur donnent une solution vraie et consolante.

Il faut connaître par expérience pour les bien comprendre les terribles angoisses par lesquelles passent quelques-unes des plus nobles intelligences que Dieu a daigné toucher d'un rayon de sa grâce en vue de les attirer, après une longue épreuve, à la pleine connaissance de sa divine lumière. Qui n'a entendu parler des inquiétudes poignantes d'un Newman en quête de la vraie foi? Pendant plusieurs années ce génie sublime fut en proie à une lutte des plus tragiques avec ses doutes et ses tortures morales qui faillirent obscurcir en lui la lumière de la raison. Ce martyr intérieur fut le prix que Dieu exigea de cette grande âme avant de l'éclairer définitivement des rayons de sa grâce pour lui rendre en même temps que toutes les certitudes la paix la plus sereine. Que d'autres noms illustres pourraient s'ajouter ici à celui du grand oratorien anglais comme témoins irrécusables de cette vérité: que seules les lumières de la foi procurent à l'homme, avec la paix, l'unique véritable félicité qu'il soit possible de goûter ici-bas.

La cause de la terrible crise morale par laquelle passent ces grands hommes est facile à comprendre. Leur esprit supérieur, si admirablement fait pour contempler dans toute sa splendeur et toute sa beauté la vérité surnaturelle,



s'en voit dépourvu et se croit destiné à osciller désespérément entre le oui et le non des opinions les plus instables et les plus contradictoires. Aussi, par contraste, quel n'est pas leur bonheur quand, un rayon tombé du haut du ciel venant percer les sombres nuées de l'erreur et du doute, éclaire enfin leur intelligence et les mettant en possession de l'éternelle vérité leur apporte en même temps que les fortes et suaves consolation de la foi le calme si longtemps cherché.

Si donc ces âmes sont enfin parvenues à la pleine connaissance de la vérité, il est manifeste que cet heureux résultat n'est pas dû uniquement ou même principalement à leurs efforts. Ce n'est pas parce qu'elles ont beaucoup réfléchi, beaucoup lutté, longtemps cherché. Sans doute, tous ces efforts ont eu leur mérite devant Dieu et ont disposé ces âmes à recevoir un jour la lumière divine et la leur ont méritée jusqu'à un certain point. Mais si elles ont pu enfin franchir le pas décisif qui les a introduites dans le sein de l'Eglise, cela est avant tout et par dessus tout un effet de la miséricorde divine qui a daigné se laisser toucher par les prières qui ont été faites pour la conversion de ces âmes tant de la part de ces âmes elles-mêmes que de celle d'autres âmes intéressées à leur conversion. Oui, ces âmes ont prié autant et plus qu'elles n'ont réfléchi et cherché; que si, par hasard, elles n'ont pas elles-mêmes assez prié, nous devons croire que le don de la foi leur est venu en considération des prières incessantes faites en leur faveur. Qui peut douter, en effet, d'un immense concours de prières ferventes et persévérants faites en vue de la conversion d'un Newman, d'un Manning, ou d'un Brunetière, pour ne parler que des plus illustres convertis? Dieu pouvait, sans doute, éclairer subitement ces âmes par un rayon de sa grâce toute puissante comme il le fit en certaines circonstances, par exemple, dans le cas de saint Paul sur le chemin de Damas, — et encore pouvons-nous douter que la conversion du grand Apôtre n'ait été le fruit des prières faites pour lui par les chrétiens de Jérusalem, et tout particulièrement par saint Etienne dont il avait assisté au martyre? — Toute intervention miraculeuse mise à part, Dieu, selon le cours des lois ordinaires de sa Providence, exige la prière comme condition à l'octroi de ses grâces, surtout si elles sont de

l'ordre le plus élevé tel que la conversion ou le salut d'une âme.

Bien souvent nous nous sommes étonnés en face des hésitations de certains esprits, sympathiques, du reste, à la religion catholique et merveilleusement versés dans la connaissance de ses dogmes et de ses pratiques, à se rendre enfin aux évidences de la foi. Dans notre étonnement nous croyions assez ingénument qu'il ne tenait qu'à eux de franchir le pas décisif qui nous les unirait irrévocablement. Nous nous scandalisions en quelque sorte de leurs lenteurs systématiques et nous étions enclins à juger sévèrement ces esprits inconséquents qui, d'une part, n'avaient que de l'admiration pour les enseignements et les pratiques de la foi et de l'autre ne se souciaient aucunement d'en faire la règle de leur vie. D'où venaient donc notre étonnement et notre attitude de blâme à l'endroit de ces hommes? De ce que nous ne songions pas assez peut-être que la foi est avant tout et par dessus tout un don gratuit de Dieu qu'il accorde à qui il veut et quand il veut. Nous oublions trop facilement que "la seule logique ne conduit pas jusqu'à la foi et qu'entre la conviction rationnelle de la crédibilité du dogme et l'acte de foi il y a un hiatus que la grâce seule peut faire franchir; que sans l'intervention de Dieu, l'acte de foi ne peut jaillir même d'une intelligence convaincue." Il faut donc admettre et se rappeler dans la pratique que la croyance est avant tout le fruit de la prière et de l'humilité et que Dieu l'accorde à tous ceux qui la lui demandent dans la simplicité et la sincérité de leur cœur.

Voulons-nous donc hâter la conversion de ces âmes que nous sommes si impatients de voir entrer dans le giron de l'Eglise? Prions et faisons beaucoup prier pour elles; faisons-les prier elles-mêmes et n'hésitons pas à croire que Dieu se laissera toucher un jour par nos supplications et laissera tomber sur ces âmes un rayon de sa divine lumière qui les guidera vers le port de la vérité et du salut.

Fr. A.-M. RICHER, O.P.





## CORRESPONDANCE INTIME

---

### LETTRE A UN AMI

---

Flavigny-sur-Ozerain, 17 avril 1877

Cher ami,

Quelle charmante surprise, mon cher vieux! Ah! si je n'étais pas moine, et si tu n'étais pas un peu anglais, comme je t'embrasserais sur les deux joues! je suis si reconnaissant de cette résurrection de ta chère vieille amitié. Mais trêve aux épanchements puisqu'ils ne sont pas ton fait. Il me serait doux de causer longuement avec toi, d'éducation, puisque tu y consacres ta vie, d'études, puisque tu leur gardes le même amour qu'autrefois, du pays si malheureusement agité aujourd'hui, enfin de nos espérances de fondation qui sont à la veille de se réaliser. Mais c'est à peine si je puis te dire un mot, pour t'assurer qu'au moins je ne t'oublie pas, et qu'une absence si longue et si lointaine n'a rien changé aux liens de cette affection chrétienne qui nous unissait.

Tu seras bien heureux de posséder les œuvres complètes de St. Thomas. Il y a des couvents ici qui n'ont pas le même avantage. Tu diras sans doute qu'il vaut mieux avoir moins de livres et pouvoir s'en servir davantage. Cependant, tu pourras jouir dès à présent de la conversation du St. Docteur. Tu n'auras qu'à choisir d'abord ses commentaires sur la Ste Ecriture. Tu y trouveras en abondance de la théologie et de la spiritualité et une matière suffisante à tes méditations ou lectures spirituelles et même aux prédications qui pourraient t'échoir. Les opuscules sont ravissants. Quant à la Somme, pour pouvoir l'approfondir en ton particulier, il faudrait lire auparavant la logique d'Aristote avec les commentaires du St. Docteur. Cela fait tu rencontreras bien encore quelques difficultés, mais tu pourras te rendre compte de l'ensemble, saisir toutes les lignes

principales, et même approfondir suffisamment quelques parties. Puis à force de le fréquenter tu parviendras à le comprendre plus facilement.

Quant à moi, je ne fais point de prodiges en fait d'études. Je me contente de voir tranquillement mon St. Thomas, de façon à l'avoir parcouru en quatre années. Suffisamment pour avoir une idée d'ensemble et pour savoir ensuite où trouver ce dont j'aurai besoin. Pour posséder St. Thomas, il faut l'enseigner. Je n'en serai pas là même à la fin de mes études, c'est-à-dire dans deux ans et trois mois.

Pour le moment je ne fais point d'étude spéciale. Tout le temps qui n'est pas consacré aux travaux de règle, je le donne au travail manuel. Je ne t'ai pas encore décrit l'aspect de nos parterres. Ils sont en fleurs de ce moment. Les roses greffées cette année commencent à fleurir. Les dahlias étalent leurs nuances, du blanc jusqu'au pourpre le plus vif. Les glaïeuls sont en fleurs. Les balisiers déroulent leurs larges feuilles. Les giroflées dressent à l'envi leur épi de fleurs doubles blanches, roses et rouges. Depuis deux mois les pétunias s'étudient à prendre toutes les nuances, depuis les plus pâles et les plus simples, jusqu'aux plus vives et aux plus bizarres. La verveine a commencé à s'épanouir. Les généraniums se paient quelques bouquets tout en grandissant pour l'an prochain. Les fuchsias sont couverts de fleurs plus jolies que les bijoux les plus artistement travaillés. Enfin les marguerites, les balsamines et le réséda couvrent la terre. Seuls les lupins vivaces n'ont point encore donné d'espérance. Ah! si tu venais ici ils se chargeraient de fleurs au seul bruit de ton arrivée. Les lis lances sont passés depuis longtemps; mais les rouges (*lilium lancifolium*) vont bientôt s'ouvrir. Au printemps nous aurons 80 jacinthes doubles et 150 tulipes, que m'a données une pieuse vieille fille du canton. Si Racine venait ici, il serait battu.

Nos espérances de fondation vont enfin se réaliser. Les permissions demandées à Rome sont accordées. On décidera au mois de juillet si l'on devra faire à la maison actuelle de Saint-Hyacinthe les réparations nécessaires pour en faire un couvent, ou si l'on achètera le couvent des Sœurs de la Présentation. Inutile de dire que le grand embarras sera toujours la question de finances. Je voudrais bien connaître quelque âme charitable qui ne sût où vider sa bourse.



Enfin nous comptons sur la Providence. Inutile de dire combien je suis heureux de ce dénouement prochain, qui va nous assurer bientôt de précieuses vocations.

Voilà tout le nouveau. Une conflagration générale menace l'Europe. Que Dieu sauve son peuple.

Adieu! mon bien cher. Crois bien que je t'aime toujours comme autrefois. Rappelle-moi au bon souvenir des Messieurs de Lévis qui me connaissent.

Tout à toi,

FR. TH.-DOM.-C. GONTHIER, O.P.



## DANS L'ORDRE

### NOUVELLE REVUE

Nous accusons réception d'une intéressante revue dominicaine espagnole ayant pour titre: *Misiones Dominicanas*, publiée à Madrid par nos Pères d'Espagne. Cette revue est d'origine comparativement récente puisqu'elle compte à peine deux années d'existence, mais à juger de son mérite par le nombre et le caractère des articles, ce n'est pas exagéré, croyons-nous, que d'affirmer qu'elle est l'une des plus intéressantes du genre publiées en langue espagnole. Elle contient 32 pages d'abondante matière ayant trait aux missions dominicaines d'Extrême-Orient, et est ornée de nombreuses et fort belles gravures se rapportant également aux champs d'apostolat des missionnaires dominicains espagnols. Cette revue est publiée mensuellement.

Nos Pères d'Espagne se sont toujours fort remarquer entre tous par leur zèle pour l'apostolat des missions lointaines, particulièrement celles d'Extrême-Orient. Il faudrait des volumes entiers pour raconter tous les travaux qu'ils ont accomplis en ces régions en vue d'y établir le royaume du Christ. Leurs entreprises apostoliques en ces pays ne datent pas non plus d'hier; voilà bien maintenant trois siècles qu'ils

ont commencé l'évangélisation de la Chine par l'établissement de missions au Tonquin. Le Ciel a béni leur zèle et leurs labeurs, car, aujourd'hui ils comptent de florissantes chrétientés disséminées sur toute l'étendue de ce vaste pays, avec de nombreux missionnaires pour les desservir dont plusieurs sont revêtus du caractère épiscopal.

Ce sont les travaux de ces missionnaires que la revue dont nous parlons a pour but de faire connaître au peuple chrétien. Puisse-t-elle trouver dans tous les pays de langue espagnole de nombreux et dévoués lecteurs! En l'encourageant par leur souscription, ils auront le double avantage de se procurer une lecture des plus intéressantes et de venir en aide aux zélés missionnaires qui, souvent à bout de ressources, dépendent, dans une large mesure, pour le succès de leurs entreprises apostoliques, de la générosité des fidèles dont ils accueillent toujours avec la plus vive reconnaissance les aumônes, si modestes soient-elles.—Fr. A.-M. R.

#### VISITE DES MISSIONS

Le R<sup>me</sup> P. Theissling, Maître général des Dominicains, visite depuis de longs mois les missions qui sont sous la juridiction de ses religieux. C'est la première fois qu'un pareil voyage est accompli par le Maître général en personne.

Le 22 mai 1917, accompagné du R. P. Horn, il parvenait à Kobe et Nagasaki, terre arrosée par le sang des martyrs, au nombre desquels il y avait tant de frères de saint Dominique. Le R<sup>me</sup> Père vit la mission de Shikoku; celle de Formose où, grâce à la facilité des routes, il lui fut permis de parcourir l'île entière, du nord au sud. A la fin de juin, il atteignait les ports d'Emuy et Fochen. Missionnaires, vicaires apostoliques, prêtres séculiers allaient au-devant de lui pour le recevoir. *Les consuls français, sur l'ordre de leur gouvernement, lui rendirent les hommages.* La France a, en effet, le protectorat des chrétiens dans ce pays.

Le préfet civil d'Smuy, appelé tatoï, amena un bataillon de soldats pour escorter le R<sup>me</sup> Père, qui inspecta tout le vicariat. Dans le Fokien septentrional, il visita l'antique mission de Fogan, où vit encore l'esprit des martyrs du dix-septième siècle, que Léon XIII et Pie X ont mis au rang des Bienheureux.



Il tint également à visiter les séminaires, fondés dans les missions dominicaines pour la formation du clergé indigène. Au début de juillet, il était à Hon-Kong, où l'attendait le Père vicaire-provincial du vicariat central pour l'accompagner jusqu'au Tonkin. *Les autorités françaises et annamites lui rendirent leurs hommages*, et lui facilitèrent, de toute manière, son voyage à travers les trois vicariats apostoliques, qu'il parcourut en trois semaines. La fête de saint Dominique fut célébrée en grande solennité à Bui-chack, résidence du vicaire apostolique. Des dons furent remis au R<sup>me</sup> Père: une statue d'ivoire de saint Dominique pour le Souverain Pontife, une croix incrustée, de grand prix, pour le cardinal préfet de la Propagande.

### SANTA SABINA

“Depuis que le bruit s'est répandu dans Rome qu'à Santa Sabina on fait des travaux intéressants et qu'on y met au jour une basilique nouvelle, les visiteurs, arrivent nombreux: des prêtres, des soldats, des ingénieurs, des curieux de toute sorte. Rien de plus intéressant que d'entendre les appréciations, et même les silences du grand nombre. C'est un mélange de douce surprise et d'admiration: on n'a rien vu de pareil ni à Rome, ni ailleurs. Ceux même qui connaissaient Santa Sabina ne la reconnaissent plus, tant elle est différente d'elle-même, parce qu'elle est redevenue ce qu'elle fut. “L'admiration” de Sixte III, apparaît de nouveau aussi contagieuse que justifiée.

“Ce qui frappe à première vue le pèlerin de Santa Sabina, outre l'insolite, c'est l'élégante simplicité, l'absence complète de trompe-l'œil; c'est le toit aux grandes briques blanches et brunes que supportent les chevrons apparaissant; ce sont les admirables proportions générales qui donnent cette impression de justesse, d'équilibre, d'harmonie, qui est la preuve indiscutable d'une œuvre bien conçue et bien venue.

“C'est le plan de la basilique dans toute son admirable simplicité: une grande nef centrale, terminée par une abside demi-circulaire, et flanquée de deux nefs latérales et moindres, terminées à leur tour par un mur plat, qui sert en même temps de contre-fort à l'arc absidal du centre.

“La nef centrale est séparée des nefs latérales par deux

rangées de colonnes en marbre de Paros et du plus pur corinthien. Les colonnes, au grand bénéfice de l'élégance et de la vie, ne supportent pas une architrave, mais une série d'arcs ornés de "tessellature," sorte de marquetterie en marbre, au-dessus de laquelle brillait jadis une longue mosaïque blanc et or, qui continuait celle qui subsiste au-dessus de la porte d'entrée, depuis la façade jusqu'à l'abside.

"La nef centrale est éclairée par trente-quatre grandes fenêtres: treize sur chaque côté, trois dans l'abside, et cinq dans la façade. De ces fenêtres, il en restait six, et de plus un horrible œil de bœuf à l'entrée: et encore absolument défigurées, ayant été transformées en fenêtres de grange ou de garage moderne.

"Toutes ces fenêtres ont été réouvertes et restaurées, selon leur forme primitive, et d'après les documents non pas seulement analogues et transportés d'ailleurs, mais trouvés sur places et absolument authentiques. Le système qui consiste à restaurer d'après des documents importés est sujet à tant de méprises et d'erreurs!

"... Dans les nefs latérales qui reçoivent leur lumière de ces ravissantes petites fenêtres, au nombre de treize de chaque côté, seront érigés deux autels très simples en forme de tombeau. Et ce sera tout, et ce sera magnifique de grandeur et de simplicité, comme il convient à la maison de Dieu. Espérons que de ce temple on exclura toujours la musique sacrée des modernes, comme un blasphème abominable et honteux, qui fait croire, malgré tout, que la foi est absente. A Santa Sabina, il ne faut pas plus des cabrioles dans le chant que dans l'ornementation." — FR. J. BERTHIER, O.P. (*Analecta S. O. P.*)

#### LES DOMINICAINS A LA GUERRE

—Le R. P. Dominique Boulanger est mort le 18 juin, à Thois (Somme), d'une broncho-pneumonie occasionnée par les gaz. Il était âgé de 33 ans.

—Le R. P. Guenin est prisonnier des Allemands et interné à Rastalt.

—Le R. P. Chauvin a été inscrit au Tableau spécial de la Médaille militaire.



—Le R. P. Menne, aumônier militaire à la N<sup>e</sup> Division Coloniale, est inscrit dans l'Ordre National Serbe, avec le titre d'officier, par décret de Son Altesse Royale le Prince Alexandre, Régent du royaume de Serbie.

—Le R. P. Porcherot a été nommé adjudant et a reçu la Médaille militaire anglaise.

### LE T. R. P. HURTAUD

Le T. R. P. Hurtaud, de la Province de France, est décédé, le 3 juin, à Triaize, son pays natal, où il remplissait durant la guerre les fonctions de desservant. Il était maître en Sacrée Théologie et l'auteur de profonds ouvrages de doctrine et de spiritualité. "C'est au professeur surtout," écrit le T. R. P. Provincial, "qu'ira la reconnaissance de la Province et des nombreuses générations d'étudiants qu'il y a formés. Pénétration d'esprit, sûreté de doctrine, clarté d'expression, souplesse de dialectique, il n'en fallait pas tant pour intéresser ses auditeurs à l'étude de saint Thomas, dont il avait le culte.

"Quelles brillantes passes d'armes que l'argumentation de ce redoutables jouteur, habile à parer les coups de l'adversaire et à l'atteindre lui-même au défaut de la cuirasse! Dans un Collège voisin du nôtre, on n'y a pas encore perdu le souvenir d'une séance académique où un professeur de théologie, aux prises avec le P. Hurtaud, confessa n'avoir bien compris que ce jour-là une thèse fameuse du Docteur Angélique.

"Pendant près de 20 ans, le P. Hurtaud enseigna la philosophie d'abord, la théologie ensuite, et nous avons souvent regretté, à voir, dans quelques rares écrits qu'il a publiés, la vigueur de sa pensée, la précision de sa méthode, l'allure de son style, qu'il ne nous ait pas donné, sous forme de manuel tout au moins, un commentaire du Maître dont il se flattait de n'être qu'un fidèle disciple.

"Le titre de maître en Théologie fut de la part de la Province la juste récompense de son fructueux enseignement. Il entra au Conseil en cette qualité et y apporta dans ses avis la sereine fermeté des principes et une bienveillante appréciation des hommes et des choses.

“Sa disparition y laisse un vide, qui, venant s'ajouter à tous ceux hélas! que la mort ne cesse de faire dans nos rangs, n'en sera que plus vivement encore ressenti de nous tous et marquera ainsi tout à la fois et l'étendue de notre perte et le degré de notre reconnaissance, dont la prière de tous et de chacun sera pour le défunt le meilleur gage.”

#### DANS LA PROVINCE

—Le T. R. P. Henri Martin, de la Maison vicariale de Québec, a été élu Prieur du Couvent de N.-D. du T.-S. Rosaire de Saint-Hyacinthe, le 17 septembre 1918, et cette élection a été confirmée le même jour par le T. R. P. Langlais, Provincial. Le T. R. P. Martin succède au R. P. Béliveau dont le terme d'office expirait la veille.

—Le T. R. P. Langlais a prêché la retraite du Séminaire à Sainte-Anne la Pocatière, le T. R. P. Martin, à Sainte-Thérèse et aux Trois-Rivières et le R. P. Turcotte, à Sherbrooke.

—L'ouvrage en deux tomes du R. P. Garrigou-Lagrange, O.P., Professeur au Collège Angélique, intitulé: *Theologia fundamentalis secundum S. Thomae doctrinam* — DE REVELATIONE — *Per Ecclesiam catholicam proposita*, vient d'être adopté au Couvent d'Etudes d'Ottawa comme manuel des classes d'Apologétique. La *Revue dominicaine* a publié une recension de cet ouvrage dans sa livraison de juin.

—Le révérend Frère Dominique Mauger prononcera ses vœux solennels, le 3 octobre, dans l'église Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

—Paraîtra en novembre: le premier, d'une série d'articles sur le divorce, par le R. P. Ceslas Forest, O.P., professeur de Dogme au Couvent d'Ottawa.

XXX.





## Médailles en Aluminium

MEDAILLE DE S. VINCENT FERRIER

- ET -

MEDAILLE DU Bx MARTIN DE PORRES

(contre les méfaits des rats et des souris)

Sur un côté de la médaille : S. Vincent Ferrier ;  
sur l'autre côté : Bx Martin de Porrès.

L'unité..... 5 sous, port compris  
la douzaine..... 35 sous, " "  
le cent..... \$2.50, " "

*Images du Bx Martin de Porrès* (contre les méfaits des rats et des souris)—la douzaine : 10 sous ; le cent : 60 sous.

*Images de S. Vincent Ferrier* avec prière pour neuvaine :  
la douzaine : 5 sous ; le cent : 35 sous.

*Médailles du Très Saint Rosaire* : la douzaine : 25 sous.  
*Neuvaine à S. Vincent Ferrier*, 24 pages : 10 sous.

**LE ROSAIRE, St-Hyacinthe**



# MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR, ST-HYACINTHE, P. Q.

## LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de pâtisseries.

Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197

82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

**LE SEUL MAGASIN de**

**Vaisselle, Verreries, Porcelaines, etc,**

**THÉ et CAFÉ (Gros et détail)**

**L. A. BRETON,**

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

**SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières,  
Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.**

# MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada  
pour ce genre d'ouvrage . . . . .

Catalogues gratuits sur demande

**CARON FRERES,**

EDIFICE CARON  
233-239 RUE BLEURY

**Montréal**

## A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE

VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS

ST-HYACINTHE, P. Q.

**M.O. DAVID & Cie,**

Enrg.

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe

Grand Assortiment de

**HARDES FAITES**

Habillements faits sur commande à court avis.

Fourrures, Chapeaux et Casquettes

**BROUSSEAU & Fils,**

Marchandises Sèches

et Nouveautés. . .

67 Rue St-François

**ST-HYACINTHE**

TELEPHONE 30.

## A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros

Représentant à **OTTAWA**

P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708

Appel du soir : Westmount 5292

**I. L. LAFLEUR, Limitée**

IMPORTATEUR DE

Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable,  
Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.

Seul représentant pour la Province de Québec

Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"

362-366 Notre-Dame Ouest

43-47 Dupré.

**MONTREAL.**



LES DOCTEURS

FOURNIER ET HOULE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Experts-spécialistes dans les dentiers et tous les ouvrages en or.

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur  
en 5 à 10 minutes avec obturations finales ou couron-  
nes quelconques, le tout en une seule séance.

182 RUE GIROUARD, - SAINT-HYACINTHE

TEL. BELL, 27.

JOS. LEBRUN,

SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de posté des envois.

*Litanies et cantiques* pour la procession mensuelle du Rosai-  
re—10 sous l'unité, \$8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE, Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par  
le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages.  
Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé,  
par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies,  
Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

---

# VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

**LAPORTE, MARTIN, LTEE.**

EPIOERIES ET VIN EN GROS

584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

---

4221 - PHONES - 4222

## M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

---

## LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[ EN GROS ]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

---

## L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

**VIN DE MESSE**

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

**HUILES D'OLIVES**

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

**Demandez nos prix . . . Ils vous intéresseront.**

---



# Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHÉ,

EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.

SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.

Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.

Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes

“ REXALL ”.

*Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.*

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN,  
et les remèdes de famille “NYAL” et “NA-DRU Co”.

J. H. E. BRODEUR,

Propriétaire

## Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES  
en face de la station de Police et des  
Pompes.

Vaisselle, Verreterie, Porcelaines,  
Objets de Fantaisie, etc.

TAPISSERIES — PEINTURES

Vitres, Rideaux, Moulures à cadres

ENTREPRENEUR. PEINTRE.

TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe

Tél. Bell 390

## “ Le Rosaire pour tous ”

CANADA { Par la poste... 25 sous  
          { Par les Zélat... 20 “

ETATS-UNIS { Par la poste... 35 “  
               { Par les Zél... 25 “

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310

Carrosse No 2  
Carriage

## JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise

ST-HYACINTHE, QUE.

No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc  
Automobile. EXPRESS,  
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c  
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES  
INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone 743  
LaSalle 1392

# J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN  
ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES  
ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM, ET ONTARIO  
MONTREAL, P.-Q.

TEL. MAIN 7767

## Librairie Notre-Dame

(MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,  
MONTREAL, Que.

## LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIÉTÉ, ARTICLE DE FANTAISIE,  
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

## EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.

Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses.

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

## L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 160, rue Nicolas

## OTTAWA

Demandez nos prix. Ils vous intéresseront



# Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES  
St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEU-  
MATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE  
ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

Arthur Ledoux  
OPTICIEN BIJOUTIER

ST. HYACINTHE P. Q.

TEL. No:10

201 RUE CASCADES.

## BLOC BALMORAL



HARNAIS, SELLES, COU-  
VERTES A CHEVAUX, VA-  
LISES, MALLS, SACS DE  
VOYAGE.

LAMONTAGNE LIMITEE  
RUE NOTRE-DAME OUEST  
MONTREAL.

## Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"  
Beurre de Crèmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

# CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de  
Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le  
jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

**CHAS. DESJARDINS & CIE, L<sup>T</sup>EE**  
130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

---

## VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit  
de **ST-NAZAIRE**, se fait sous la surveillance immédiate d'un  
prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à  
renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique  
dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université  
Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller  
la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE  
EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE  
QUEBEC. "

**A. TOUSSAINT & Cie** - rue St-Paul, QUÉBEC.

---

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe  
et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

---

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs  
Spécialité : Comptabilités à Feuillet Mobiles.

← ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE →

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE